



Végétaliser plus Planter mieux

Pour atténuer les impacts des changements climatiques, préserver la qualité du cadre de vie urbain et offrir des refuges à la biodiversité, agissons dès aujourd'hui en faveur du végétal !

La Municipalité de Nyon s'y engage avec sa Stratégie de végétalisation.



Végétaliser : Pourquoi ?

Alors que la végétation est un allié de choix pour préserver la qualité de vie en milieu urbain et limiter l'effondrement de la biodiversité, elle se fait de plus en plus rare. Pour inverser la tendance, il faut non seulement prendre soin et préserver le patrimoine végétal actuel, mais aussi réaliser de nouvelles plantations, dans de bonnes conditions et aux bons endroits.

La Stratégie de végétalisation se focalise sur deux enjeux complémentaires. Le premier assure une végétalisation du territoire en faveur du **cadre de vie** et le second en faveur de la **biodiversité**.



Qualité de vie

Renforcer la santé et la qualité de vie de la population grâce à un cadre de vie végétalisé et un accès facilité à des espaces verts et de fraîcheur.



Biodiversité

Participer à limiter l'effondrement du vivant, en offrant un territoire végétalisé résilient et propice à l'épanouissement d'une riche diversité biologique.

Végétaliser : Où en priorité ?

Comment identifier les secteurs où il est pertinent et possible d'agir ?

Pour identifier où il est le plus judicieux de planter, plusieurs éléments doivent être mis en perspective, dont :

- les conditions environnementales offertes à la végétation, afin de lui donner toutes les chances de s'épanouir ;
- la distribution actuelle du végétal, pour cibler les secteurs les plus déficitaires et ceux à préserver ;
- l'influence du végétal sur le confort et la température ressentie par les personnes se déplaçant en modes doux (à pied ou à vélo) à travers la ville.

La Municipalité a décidé d'agir le plus rapidement possible, et la végétalisation de la commune a déjà commencé !

Pour cibler les secteurs où il serait possible de réaliser des projets de plantation à court et moyen termes, les opportunités ont été mises en évidence en priorité dans les projets déjà intégrés dans le Plan d'investissements de la Législature en cours. En s'appuyant sur des projets planifiés ou en cours de planification, la faisabilité de la végétalisation de ces espaces d'action à court et moyen termes est renforcée.

Carte des espaces d'action

En vert, il s'agit des périmètres de projets sur lesquels la Ville souhaite agir prioritairement.



Végétaliser : Comment ?

Une Feuille de route accompagne la Stratégie de végétalisation pour assurer sa mise en œuvre et la réalisation d'actions concrètes. Elle est structurée en 4 axes d'intervention et propose 12 mesures, chacune accompagnée d'une action phare.

AXE 1 Asseoir les fondamentaux de la Stratégie

- M1** Climat agréable pour la population
Renforcer et structurer les lieux frais pour garantir le confort de la population
- M2** Promotion de la biodiversité
Préserver 30% du territoire communal au bénéfice de l'infrastructure écologique
- M3** Disponibilité des ressources
Se donner les moyens de ses ambitions

AXE 2 Affirmer la présence de la charpente paysagère

- M4** Préservation des rivières et cordons boisés
Connecter les cordons boisés en faveur de la nature en ville
- M5** Connexion avec la ceinture agricole et le lac
Garantir des interconnexions végétales entre la ville et sa périphérie
- M6** Création d'un parcours de parcs
Créer un réseau de parcs interconnectés à la charpente paysagère

AXE 3 Tisser un maillage végétal dense et continu

- M7** Verdissement systématique des quartiers
Offrir à toute la population un cadre de vie végétalisé
- M8** Accompagnement des espaces rues par la végétation
Faire bénéficier la mobilité active de la présence du végétal
- M9** Encouragement à la plantation des parcelles privées
Multiplier les connexions du maillage végétal via les limites parcellaires

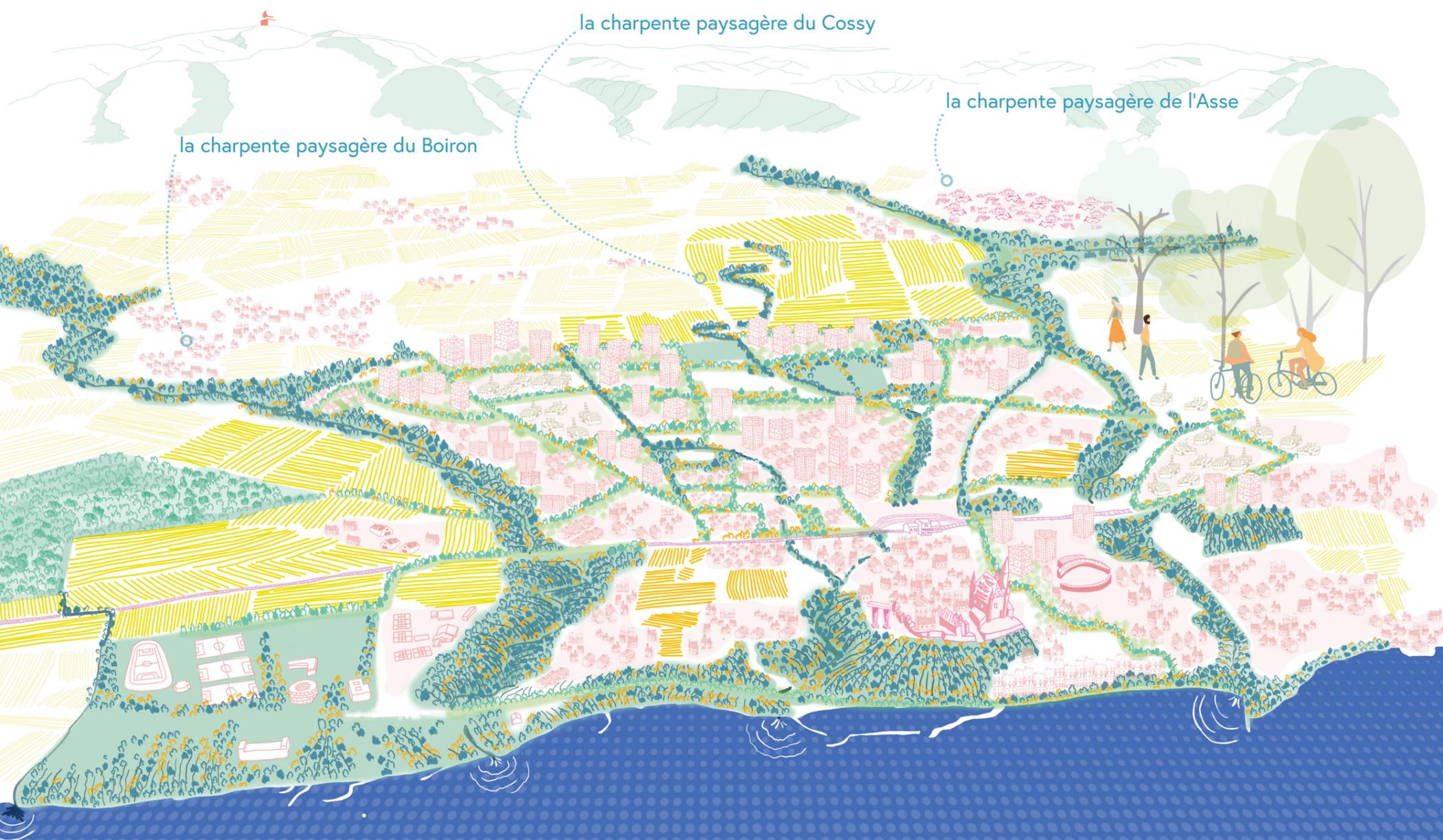
AXE 4 Fédérer et mobiliser les actrices & acteurs

- M10** Gouvernance et révision réglementaire
Assurer la bonne coordination de l'action publique
- M11** Renforcement du monitoring
Évaluer la portée des mesures et l'état de santé du végétal
- M12** Effort soutenu de communication
Impliquer et sensibiliser pour co-construire les actions de la Stratégie



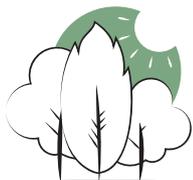
Les cinq leviers d'action

- Les conditions environnementales (la disponibilité du sol et du sous-sol ainsi que le choix des espèces)
- La maîtrise foncière
- Les moyens financiers et humains à disposition
- La fédération des actrices et acteurs (collaboration au sein de l'administration et relai par les propriétaires et la population)
- La suivi de la mise en œuvre de futurs projets



Végétaliser : Combien ?

La Stratégie de végétalisation vise six ambitions chiffrées



50'000
arbres et arbustes
plantés



8
nouveaux
parcs



5
préaux d'école
requalifiés



14 km
de rues
requalifiées



200
nouveaux
potagers



150 m
linéaire
de renaturation
du Cossy

Les deux cahiers de la Stratégie de végétalisation (stratégie et Feuille de route) sont disponibles en téléchargement sur : www.nyon.ch



IMPRESSUM

Ville de Nyon
Service du territoire
Service de l'environnement

Conception et rédaction
Latitude Durable
comment-dire.ch

Illustrations cartographiques
HEPIA, Architecture du paysage

Illustrations photographiques
Les Fleurs du Divin

Graphisme
Atelier Chatty Ecoffey

Avril 2024